



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-659-873 du 02/02/2015

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DE REFORME DEPARTEMENTALES COMPETENTES A L'EGARD DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Référence : Article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif aux commissions de réforme départementales

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur - Tout public

Dossier suivi par : Mme YAGUES - Secrétariat DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06 -
adresse mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral portant désignation des représentants du personnel au sein des instances de concertation citées en objet.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales

VU les propositions présentées par les représentants des personnels

ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur en sa séance du 16 janvier 2015

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur**

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence :2015-3
Dossier suivi par :
Secrétariat de division
Téléphone :
04 42 91 72 26
Fax :
04 42 91 70 06

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence

- Madame Anne ROLLAND
Lycée Dominique Villars – Gap (05)
- Madame Florence MARLY
Collège Germaine Tillion – Marseille (13)

Pour le département des Hautes-Alpes

- Madame Nathalie ROUX
Lycée Dominique Villars - Gap (05)
- Madame Florence MARLY
Collège Germaine Tillion – Marseille (13)

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Joelle MOURTON
DSDEN 13 – Marseille (13)
- Madame Sophie COMBE
Lycée polyvalent La Fourragère – Marseille (13)

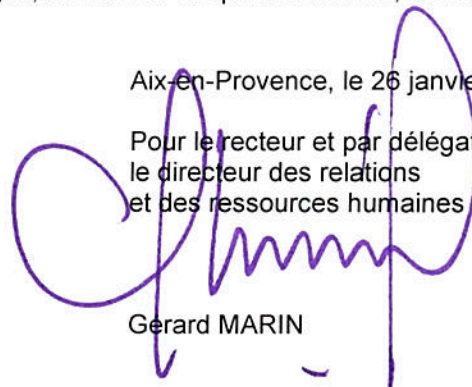
Pour le département de Vaucluse :

- Monsieur Jean-Claude HAUSSER
Rectorat – Aix-en-Provence (13)
- Madame Sabine NAPIERALA
Aix-Marseille Université - Marseille (13)

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 26 janvier 2015

Pour le recteur et par délégation,
le directeur des relations
et des ressources humaines



Gerard MARIN